

Le Monde de la chasse. Chasser en Anjou au xx^e siècle

Martine Cocaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2361>

DOI : 10.4000/abpo.2361

ISBN : 978-2-7535-1852-0

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 mars 2012

Pagination : 215-219

ISBN : 978-2-7535-1850-6

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Martine Cocaud, « *Le Monde de la chasse. Chasser en Anjou au xx^e siècle* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 119-1 | 2012, mis en ligne le , consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2361> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.2361>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Presses universitaires de Rennes

Le Monde de la chasse. Chasser en Anjou au XX^e siècle

Martine Cocaud

RÉFÉRENCE

Paul Bourrieau, *Le Monde de la chasse. Chasser en Anjou au xx^e siècle*, Rennes, PUR, 2011, 399 p. (ISBN 978-2-7535-1229-0).

- 1 Cet ouvrage constitue la version remaniée d'une thèse intitulée *La chasse : organisation et institutionnalisation au xx^e siècle. L'exemple du Maine-et-Loire* réalisée à l'université d'Angers sous la direction conjointe de Jacques-Guy Petit et d'Eric Pierre, et soutenue en 2008. En choisissant ce thème de recherche, l'auteur a fait d'un actuel objet de polémique un nouvel objet historique. Car s'il existait jusque-là quelques travaux sur la chasse au XIX^e siècle, si géographes et sociologues avaient interrogé la place de la chasse dans la gestion des espaces ruraux au XX^e siècle (voir, par exemple, le numéro thématique « La chasse et la cueillette aujourd'hui », *Études rurales*, 87-88, 1982, et Yves POINSOT « Les enjeux géographiques d'une gestion durable de la faune sauvage en France », *Annales de Géographie*, 663, 2008, p. 26-47), nul ne s'était avisé d'étudier cette pratique en historien et à l'échelle du XX^e siècle tout entier. Le titre choisi pour l'édition de cette thèse restitue mieux que celui de sa version initiale l'ambition de l'auteur : appréhender la chasse dans sa globalité (« Le monde de la chasse ») à travers l'exemple du département du Maine-et-Loire. L'introduction précise soigneusement la problématique et la méthode : soucieux d'éviter une présentation par trop énumérative et décontextualisée, P. Bourrieau décide de problématiser son propos en nouant la question cynégétique avec les phénomènes de valorisation et de mutation de l'espace rural, ainsi qu'en l'articulant avec la reconnaissance progressive du rôle et de l'importance de la faune au XX^e siècle. L'évolution de la gestion de la chasse est donc au cœur de ce travail, qui est logiquement organisé de façon chronologique. Les trois parties procèdent de la même manière : sont d'abord présentées la réglementation et

l'administration de la pratique cynégétique au niveau national ; puis l'analyse change d'échelle et, à l'échelon communal, cantonal voire régional, examine une question clé de chacune des périodes considérées : la chasse à l'alouette, le braconnage, la myxomatose, l'activité des fédérations, les transformations du monde rural etc. Ces variations de focale font heureusement alterner analyse institutionnelle et approches concrètes, ce qui maintient l'intérêt de la lecture.

- 2 La première partie s'étend de la fin du xix^e siècle à 1940. Intitulée « Chasse et monde paysan », elle décrit la chasse comme une pratique fortement intégrée à la ruralité et les chasseurs comme « maîtres chez eux », même si la normalisation étatique a été ébauchée par la loi de mai 1844 qui a instauré le permis de chasse payant. Les chasseurs s'organisent méthodiquement par le biais des associations et fédérations, qui se multiplient. L'activité cynégétique est alors très intense, d'autant qu'elle se démocratise et gagne les citadins durant l'entre-deux-guerres. Cette effervescence pousse les autorités à la contrôler davantage et plus précisément à réprimer les déviances cynégétiques, la répression constituant le véritable fer de lance des politiques de la chasse entre 1850 et 1940. L'auteur le démontre à travers la longue et très intéressante analyse qu'il consacre au braconnage en Anjou et qu'il fonde sur les archives judiciaires. Autrefois plus ou moins toléré, le braconnage fait l'objet d'un contrôle de plus en plus renforcé de la part de la gendarmerie, des gardes-champêtres, mais aussi des gardes privés et fédéraux. Entravés par la répression, acceptant peut-être davantage les nouvelles contraintes réglementaires, mais surtout sensibilisés à la sauvegarde du gibier par les associations, les braconniers se font progressivement moins nombreux à partir des années 1920. Cette diminution fait système avec l'évolution des représentations : l'image du chasseur paysan et de temps à autre braconnier s'efface, remplacée par celle du chasseur citadin en quête de loisir ; dans le même temps, l'animal sauvage, jugé auparavant néfaste pour les récoltes, est valorisé et les captures illégales sont condamnées. Ainsi comprise, l'évolution des pratiques cynégétiques participe manifestement de la perte des valeurs traditionnelles du monde rural.
- 3 La deuxième partie a pour bornes le début de la Seconde Guerre mondiale et la fin des années cinquante. Le premier chapitre montre comment, par la loi de 1941 – mais appliquée seulement en 1946 –, l'État impose une organisation centralisée aux associations créées avant-guerre. Cette époque voit naître de multiples expérimentations administratives qui trahissent l'ambivalence des regards jetés sur la campagne : ainsi la réforme du fermage portée par Tanguy-Prigent, qui accorde le droit de chasse aux preneurs de bail, mais qui est abolie dès 1947 du fait qu'elle ne tient compte ni de l'émergence du souci de protéger le milieu naturel et la faune, ni de l'apparition d'un nouveau type de chasse qu'on peut qualifier de sportive et que pratiquent les citadins. S'impose finalement une structure d'État : le Conseil national de la chasse, chargé de conseiller le ministère de l'Agriculture et de contrôler les fédérations, lesquelles ne renoncent pourtant pas à jouer un rôle moteur dans l'organisation de l'activité cynégétique, comme le prouve le chapitre que P. Bourrieau consacre à la fédération du Maine-et-Loire. Ce sont toutefois les modifications environnementales qui modifient le plus profondément les pratiques de chasse. Dans les années 1950, la modernisation des exploitations agricoles, qui passe par la motorisation, l'utilisation croissante d'engrais et de pesticides, l'arasement des talus, se révèle néfaste pour la chasse. Aux yeux de tous ceux qui s'adonnent désormais à la

chasse dans un but de loisir, l'agriculteur fait désormais figure d'« empêcheur de tourner » en rond. L'épizootie de myxomatose, dont l'auteur précise finement la chronologie, est un temps fort de cette lutte naissante entre chasseurs et agriculteurs ; elle transforme profondément la conception de la chasse, comme le prouve l'évolution du statut du lapin, qui, de nuisible et donc de « bon à chasser » qu'il était jadis, devient un animal à protéger. Significativement, la politique de repeuplement des lapins, lancée dans les années 1930, s'accroît au cours de ces années.

- 4 La troisième partie, intitulée « Chasse et protection de la nature », concerne la période 1960-1976. Celle-ci est peu propice au développement de l'activité cynégétique mais se révèle riche de mutations. Ainsi, comme le gibier diminue et qu'*a contrario* le nombre de chasseurs augmente, les territoires de chasse apparaissent inadaptés, ce qui conduit le gouvernement à promulguer la loi Verdeille en 1964, qui à la fois dissocie propriété privée et droit de chasse et autorise la création des associations communales de chasse agréées (ACCA). Ultimes avatars de l'entreprise séculaire de normalisation des pratiques cynégétiques, ces structures répondent en fait à la volonté d'imposer au monde de la chasse un modèle d'organisation commun et capable de réguler l'afflux croissant des chasseurs. Un chapitre entier est consacré à la loi Verdeille, présentée comme « un des grands moments de la chasse » et à son application dans la commune de la Bohalle, le jeu sur les échelles permettant de constater l'écart existant entre les pratiques usuelles des chasseurs et les normes érigées et mises en œuvre par la fédération départementale. Ceci posé, l'auteur rappelle – rapidement – que la mise sur pied d'une telle organisation communale est demeurée facultative, et, plus important, qu'elle n'a pas été appliquée là même où elle était de toute évidence le plus nécessaire, si bien que la question du contrôle de la chasse au début des années 1970 reste en définitive posée et qu'il faut admettre que d'autres travaux seront nécessaires pour y répondre de façon pleinement satisfaisante. Parallèlement, cette époque met l'activité cynégétique en demeure de s'adapter, d'une part à l'intensification agricole, d'autre part à la demande croissante de protection de l'environnement et des animaux sauvages : tel est l'objet des deux chapitres suivants. L'auteur montre que la fédération du Maine-et-Loire met en place une politique de protection du gibier qui satisfait ses adhérents dans la mesure où elle conjoint mesures visant à accroître le gibier – par des lâchers – et à le préserver – par la création de réserves, la limitation des périodes de chasse et l'élaboration des plans de chasse. Cette politique rencontre cependant des opposants parmi les agriculteurs, qui s'indignent des dégâts causés par le gros gibier, ainsi que parmi tous ceux qui combattent la chasse dans son principe même. Le milieu des années 1970 voit le sentiment anti-chasse devenir si fort que les chasseurs, en réaction, s'avisent de se doter d'une respectabilité nouvelle. Le Conseil national de la chasse et de la faune sauvage est créé, et une réforme du permis de chasse, au début des années 1970, vient attester le souci nouveau de former et de responsabiliser les chasseurs. Ceux-ci revendiquent par ailleurs une place dans la lutte pour la défense de l'environnement, pointant du doigt la modernisation agricole et ses effets destructeurs sur le gibier. Suite à la loi de 1976 sur la protection de la nature, les associations de chasseurs obtiennent même d'être assimilées aux sociétés protectrices des animaux ! Au reste, la fédération du Maine-et-Loire intervient avec bruit dans le projet de tracé d'une autoroute Tours-Rennes afin d'atténuer les préjudices que celle-ci pourrait causer à la faune et à la flore : la rupture avec les modèles traditionnels de la chasse est décidément consommée, et la fin d'un monde annoncée, pour parler comme Dominique Darbon (*La Crise de la chasse en France : la fin d'un monde*, Paris, l'Harmattan, 1997).

- 5 Le grand mérite de cet ouvrage est qu'il parvient à retracer l'évolution de la conception de la chasse à l'époque contemporaine en la replaçant dans un large contexte qui tient compte de l'évolution du monde rural et plus globalement des nouvelles façons de vivre et de concevoir la nature. En effet, l'auteur fait montre d'une grande connaissance des transformations du monde rural, tant en ce qui concerne les pratiques agricoles que les nouveaux usages sociétaux des campagnes, liés aux loisirs ou à la protection de l'environnement. Certes, à l'issue de la lecture de ce livre, nous ne connaissons pas tout du « monde de la chasse ». Si ses aspects institutionnels sont bien étudiés, sa dimension sociologique, elle, n'est qu'esquissée. Préciser les rapports de la chasse au politique aurait été de même intéressant, et aurait permis de mieux comprendre les débats qui entourent actuellement l'activité cynégétique. *Quid* encore du sort des espaces restés peu ou mal contrôlés par les institutions cynégétiques, et particulièrement des communes sans ACCA ? Mais on ne peut pas tout dire dans une thèse ! Souhaitons donc que ce livre bien écrit, qui stimule l'intérêt et rend visible une évolution complexe, suscitera d'autres travaux, lesquels pourraient porter sur des régions à fort potentiel cynégétique telles que le Sud-Ouest ou les départements de la Somme.